

Mairie d'Obernai
Monsieur Bernard Fischer
CS 80 205
67213 Obernai Cedex

Obernai, le 19 mars 2024

Objet : Questions orales - Conseil municipal du 25 mars 2024
PJ : Photos 03-2024

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil municipal de la ville d'Obernai, j'ai l'honneur de formuler au nom de notre groupe une question orale, comportant un intérêt local ou un lien direct avec les affaires relevant de la compétence de la collectivité.

Comme le prévoit le règlement intérieur, notre question vous parvenant deux jours ouvrés francs au moins, hors samedi et dimanche, avant la séance du 25 mars, je vous remercie de la porter à l'ordre du jour de cette séance, à la suite des points soumis à délibération du conseil municipal.

Question : Groupe scolaire du parc

Nous avons constaté que la plupart des cassettes végétalisées apposées sur les façades du Groupe scolaire du parc avaient été enlevées.

Nous n'avons pas été informés d'une réfection à grande échelle de ces installations pour lesquelles il semble que la ville a souscrit un contrat d'entretien.

Notre question :

Pouvez-vous nous informer sur l'opération en cours au groupe scolaire du Parc ?

La végétalisation des cassettes est-elle satisfaisante ?

Concernant le contrat d'entretien, pouvez-vous préciser les prestations incluses, ainsi que le coût annuel à charge de la collectivité ?

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre demande je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Pour le groupe Imaginons Obernai,
Catherine Edel-Laurent

